

Des Algériens face à leurs prénoms. Eléments pour un protocole d'enquête sociolinguistique

Chérif SINI *

La présente contribution expose quelques éléments d'une pré-enquête sociolinguistique menée, au moyen d'entretiens interactifs semi-provoqués, auprès de citoyens de la ville de Tizi-Ouzou et rencontrés, au hasard, tel dans un hôpital, tel autre dans un centre payeur des Postes et Télécommunication, dans une banque, dans un transport public, à l'Université... L'objectif de cette pré-enquête consiste à dégager l'essentiel des variables à retenir, des questions à formuler, etc., dans la conception d'un protocole d'enquête sociolinguistique pour vérifier l'hypothèse suivante : la mise en parole d'attitudes d'Algériens vis à vis de leur (s) prénom(s), de ceux de leur(s) parent(s), de leur(s) aïeuls, de leurs enfants, voire petits enfants et/ou de ceux qu'ils projettent attribuer à leurs enfants et/ou petits enfants, est de nature à révéler que ces prénoms, en plus de leur fonction de désignateurs sociaux et anthropologiques, se présenteraient aussi sous forme de condensés de l'histoire et des formes de croyance individuelle ou collective du groupe auquel appartient le porteur et/ou celui qui l'attribue, d'un côté, et de réservoir d'indices constitutifs de cadres de références sociologiques et idéologiques qui cachent mal les projets de société en gestation actuellement en Algérie, de l'autre. Le choix ou le rejet de tel ou tel prénom semblerait répondre donc tantôt à des croyances intériorisées dont on est, parfois, inconscients, tantôt à des motivations de nature idéologique et qui fonctionneraient comme des prises de position politique et participeraient de fait aux activités militantes des acteurs de tel ou tel projet de société. C'est du moins l'hypothèse de travail retenue.

Constitution et méthode d'analyse du corpus:

En raison de son principal objectif, recueillir des données empiriques pour mettre en place un protocole d'enquête systématique, la pré-enquête réalisée auprès d'une trentaine de témoins n'est pas systématique, c'est à dire qu'elle n'a pas pour vocation de généraliser les résultats auxquels elle aboutira car elle ne pose pas les mêmes questions, dans le même ordre, dans la même langue et de la même manière à chacun des informateurs d'une population préalablement définie. Toutefois, bien que les situations d'entretien soient différentes, chacun des informateurs ne soit pas informé de l'identité réelle de celui avec qui il converse encore moins de l'objectif dudit échange conversationnel et, enfin, l'enregistrement des éléments pertinents au questionnement de la pré-enquête à chaque fois différé à l'issue de l'entrevue pour éviter blocage, méfiance ou

* Enseignant, Université Mouloud Mammeri - Tizi-Ouzou

complaisance biaisant ce genre de cueillette de données épilinguistiques, la pré-enquête repose sur les quatre principes suivants:

1- Ne sont retenus pour l'analyse que les discours produits avec des témoins dont l'humeur et la convivialité sont avérées. La parole du témoin en colère, quand bien même truffée de vérités que les situations de sérénité tendent à passer sous silence, est ici exclue car excessive. En revanche, ne sachant pas que la mise en parole de son opinion pourrait faire l'objet d'une analyse, le témoin de bonne humeur se laisse passionné par la conversation et de ce fait, en cherchant à convaincre son vis à vis, il multiplie arguments et exemples à l'appui à travers lesquels outre les contradictions dans le discours, des indices d'options idéologiques se profilent au fur et à mesure du déroulement de l'échange.

2- Le témoin est abordé dans la langue de son choix, le kabyle ou l'arabe tizi-ouzéen, parfois en français lorsqu'il est avéré sa préférence à communiquer dans cette langue. Il faut admettre, cependant, que très souvent les trois langues sont utilisées tour à tour dans la même conversation conformément à la réalité du marché linguistique algérien où les trois langues s'alternent, se chevauchent et se mélangent...

3- Lorsque la conversation est entamée autour d'un sujet autre que le prénom, l'enquêteur utilise des subterfuges pour amener le témoin à s'arrêter sur un nom cité lors de la conversation, puis lui demande ce qu'il pense de ce nom (son origine, sa signification...) avant de l'inciter à prononcer son propre prénom qui, dès cet instant devient l'unique centre d'intérêt des partenaires de l'échanges, avec la possibilité dont dispose l'enquêteur de l'orienter en fonction des informations recherchées.

4- Lorsque l'échange interactif est engagé autour du prénom, cinq groupes de questions sont discutées entre les partenaires dudit échange (avec cependant le rôle de l'enquêteur qui consiste surtout à relancer et cibler l'échange). Voici les cinq groupes de questions formulées et posées différemment selon les cas:

a- Ce que pense le partenaire interviewé de son prénom ? Eventuellement, préciser qui le lui a attribué (père, mère, grand-mère, grand-père, frère, sœur, oncle, tante...) ? Que signifie ledit prénom pour son porteur ? Aimerais-il le changer par un autre ? Pourquoi ? Par quel prénom ? Pourquoi ?

b- Il est demandé à l'interviewé ce qu'il pense des prénoms de ses parents et ceux de ses aïeules lorsqu'il les cite durant la conversation. Aimerais-il les reproduire en les attribuant à ses enfants ou ses petits enfants ? Pourquoi ?

c- Il est demandé au partenaire de l'entretien interactif de citer des prénoms qu'il a attribué à sa progéniture ou qu'il aimerait attribuer à sa progéniture en l'incitant à chaque fois de dire les raisons de ses choix.

d- Il est demandé au partenaire de l'entretien interactif de citer des prénoms de son entourage familial qui ne lui plaisent pas, ceux qu'il ne souhaiterait pas que sa progéniture porte, en l'incitant à chaque fois à se justifier.

e- Soumettre, en citant oralement bien sûr, des prénoms:

- de consonance berbère comme Jugurtha, Massinissa, Kahina, Aghilès, Tiziri, Tilleli, Numidia, Micipsa...
- en usage en Kabylie et dans l'espace social algérien en général comme Ramdane, Chabane, Mokrane, Taous, Akli, Youcef, Chabha, Myriam, Arab, Smina, Arezki, Saïd, Fatima, Saadia, Aldjia, Sekoura, Tassadit, Yidir...
- de consonance orientale comme chahrazed, Nour El Qamar, Chahira,
- de consonance arabo-islamique, voire islamiste comme fatma Azahra', Ousama, Abou Amaar, Muslima, Chahida, Roqaïa, Abou Hamza, Nbiya...
- de consonance occidentale ou universelle comme Lynda, Sonia, Samy, Rémy, Nadir, Nadia, Lycia...

La transcription de chacun des entretiens est réalisée juste après la fin de l'échange. Tout comme la tonalité, le rythme et le débit ne sont enregistrés que lorsqu'ils participent de la signification du discours produit. En revanche, est consigné tout ce qui a trait aux qualificatifs utilisés, aux significations et explications avancées, aux histoires individuelles ou collectives narrées, aux conditions de choix et d'attributions de tel ou tel prénom, aux raisons du choix, de la préférence ou du rejet de tel ou tel prénom, etc.. Il est également noté non seulement tout ce qui est du domaine du gestuel et du proxémique susceptible de répondre au questionnement auquel la pré-enquête sert de moyen de collecte de corpus, mais aussi la manière avec laquelle les témoins justifient-ils leur opinion, c'est à dire la façon avec laquelle ils la mettent en parole. A cette mise en parole obtenue est appliquée, ensuite, une grille de lecture fondée en même temps sur les techniques de l'analyse de contenu et celle de l'analyse de discours, l'objet de la lecture des données de la pré-enquête étant à la fois le quoi et le comment de la mise en parole autour de prénoms en usage ; l'objectif, lui, c'est la conception d'un protocole d'enquête sociolinguistique.

Porteurs de prénoms exprimez-vous !

Parmi la trentaine d'entretiens interactifs semi-provoqués réalisés, dans le présent exposé ne sont abordés que quatre. Ces derniers sont choisis pour leur taille (courte) et leur richesse en représentations mentales construites autour du prénom. Systématiquement sont précisés le lieu et la ou les langues de l'entrevue, l'âge approximatif, l'appartenance sexuelle et la fonction du témoin, éventuellement son statut social, son instruction...

Sonia, « C'est moderne. Il faut n'chouffou l'avenir »

Lycéenne, s'exprimant tantôt en arabe tizi-ouzouéen, tantôt en kabyle, tantôt en français et tantôt passe de l'une des langues à l'autre sans règles apparentes, Sonia a été abordée, en compagnie d'une nièce de l'enquêteur, durant les dernières révisions et préparatifs du baccalauréat 2002. Voici un extrait de conversation, enregistré en cachette, entre Sonia et sa copine:

Sonia : « ana nekrah gaa haduk les prénoms Kaci, Ferroudja, Smina. Je préfère des prénoms comme Rayan, Samy, Melissa, Lisa... »

Sa copine : « eh ! haduk sont des prénoms européens »

Sonia : « non, c'est tout le monde qui ont ces prénoms. »

Sa copine : « C'est vrai mais laçal nsen c'est européen »

C'est à ce moment de la conversation que l'enquêteur demande à Sonia celui ou celle qui lui a attribué ce prénom.

- « C'est ma mère bien sûr, répond elle. Mais Ouaqila khalti Myriam hia liqalat li yema bac tsmi ni Sonia. »

- L'enquêteur : « wac tquli fhad lprénom ? »

- Sonia hausse les épaules sans répondre

- L'enquêteur : « lukane tkhayri prénom ouahed akhwer... »

- Sonia : « Lala ! Je ne change pas de prénom. Mon prénom est le meilleur du monde. »

- L'enquêteur : « bessah, kayen des prénoms khwrin chebab ouala lala ? »

- Sonia : « kayen. Kima Youcef. Kima Melissa, Sabrina, Samy, Lynda, Rayan, chahinèz.... Gaa chebab, »

- L'enquêteur : « kayen Fatma zouhra, Oussama, Muslima... »

- Sonia interrompe l'enquêteur et déclare avec véhémence : « lala. C'est des prénoms taa shab... » (avec un geste signifiant les barbus).

- L'enquêteur : « nhar ki twoulli maman... »

- Sonia intervient avant que la question ne soit posée : « moi je préfère les prénoms taa Sonia, Amel, Férial, Rayan, Nadir... »

- L'enquêteur : « Pourquoi ? »

- Sonia : « parce que c'est moderne. On les connaît dans tout le monde. Et puis c'est beau. Ce n'est pas comme Abelhaq, Sliman, Saadia, Mahieddine, Halima... Tout ça c'est du passé. Il faut n'choufou l'avenir. »

Massinissa, « Un prénom flatteur mais lourd à porter »

Post graduant en informatique et âgé, à peu près, de vingt cinq ou vingt six ans, célibataire, Massinissa a été abordé, en décembre 2002, dans une banque où il attendait son tour pour effectuer un change en devises convertibles afin d'effectuer un stage de courte durée en France. Tout a commencé lorsque le guichetier remet un formulaire où le prénom « Massinissa » est orthographié deux fois avec un seul « s ». Le concerné réclamant rectification (qu'il obtiendra) se tourna derrière comme pour avoir l'avis de ou prendre à témoin son successeur qui n'est autre que l'enquêteur. Celui-ci saisit l'occasion pour faire réagir Massinissa sur son prénom en lui disant : « En plus ce n'est pas un prénom ordinaire ». Et Massinissa dans un français soutenu précise : « Vous savez Monsieur, c'est un prénom qui sort de l'ordinaire, vous avez raison. C'est pour certains un prénom flatteur même. Mais croyez-moi, lorsqu'on est conscient de sa signification, il devient très lourd à porter. C'est même un fardeau. » « Pourquoi ? », interroge l'enquêteur. « Allons Monsieur, je ne vais tout de même pas vous apprendre l'histoire de votre pays. Vous n'ignorez pas qui est Massinissa quand même. » « Oui, oui », se corrige l'enquêteur pour réparer le déséquilibre communicatif pressenti. « C'est à dire que je n'ai pas compris lorsque vous dites que c'est un prénom lourd à porter », poursuit-il.

Massinissa en baissant la voix : « Entre nous. Nous sommes des Berbères. Je suis vraiment très fier de mon père qui m'a restitué mon origine/.../Je dis seulement que ce n'est pas facile de s'appeler Massinissa. Parce que ce prénom me fait sortir de l'ordinaire comme vous l'avez dit. Le pire c'est que parfois vous tomber sur un administrateur anti-berbère et vous êtes très vite catalogué parmi les berbéristes même si vous ne l'êtes pas/.../ Je suis en quelque sorte condamné ». « Condamné ! », s'exclame l'enquêteur. « Le terme paraît un peu fort. Pourtant c'est le cas. Car, continue Massinissa, qu'on le veuille ou non mon prénom dérange de part son origine berbère. Tiens ! vous savez qu'avant 1980 ce prénom était interdit ? ». « Pourquoi alors vos parents vous ont-ils prénommer ainsi ? », demande l'enquêteur. « Moi, je suis né en 1977. Et mon père, comme mon grand père, d'ailleurs étaient opposés à l'arabisation./.../ ». « Il aurait pu vous donné un prénom comme Youcef, Samy qui ne sont pas arabes », remarque l'enquêteur. « Oui, répond Massinissa, mais qui ne sont pas non plus berbères. Or je vous l'ai dit, nous sommes des Berbères. ». « Et aimeriez-vous le perpétuer en l'attribuant à votre enfants par exemple ? », suggère l'enquêteur. « Ah ! oui. Ça c'est sûr. Et il y en a d'autres comme Jugurtha, Kocila, Tacfarinas, Tin-Hinane, Thamila/.../ ». « Mais vous déterminez l'histoire là », signale l'enquêteur. « Oui, réplique Massinissa. C'est mon histoire et c'est aussi la vôtre et celle de tous les Algériens. Tant pis, si vous ne l'assumez pas. Ça, c'est votre problème. Quant à moi je suis fier de ma berbérité et je remercie mon oncle qui a proposé à mon père ce prénom ».

Et lorsque l'enquêteur soumet des prénoms comme Samir, Youcef, Myriam, Nassim, Nassima, Kader, Ramdane, Achour... Massinissa commente : « Ce sont des prénoms arabes prononcés en kabyle. Mais je les préfère à ceux /.../ comme Oussama, Muslim, en vogue depuis quelque temps. Mais bon, ça c'est de la politique. » Massinissa se retourne récupérer ses documents et la conversation s'arrête là : les deux derniers prénoms cités ont-ils précipité la fin de l'échange ? Probablement, c'est le cas. Car une seconde tentative de rétablir le contact a échoué à moitié : Massinissa a changé de sujet en abordant la victoire de la JSK en coupe de la CAF...

Smina : « Mon prénom ne ressemble pas à mon physique »

Etudiante en troisième année de licence de français et âgée de vingt trois ans, Smina a été abordée à la fin de la séance de la prise de contact entre l'enquêteur, enseignant, et ses étudiants de l'année 2001/2002. En effet, à la fin de l'appel effectué par l'enseignant (l'enquêteur), ladite étudiante se présente devant son enseignant et lui demande de lui accorder un moment. Puis elle dit : « C'est au sujet de mon nom. »

L'enquêteur : « oui. Je l'ai mal prononcé ? »

Smina : « Non, non. »

L'enquêteur : « Alors ? »

Après quelques secondes d'hésitation, Smina, les yeux baissés, parle à voix très basse : « C'est que // c'est que // c'est que je ne sais pas comment dire//

c'est que je ne veux pas// je ne/ je / s'il vous plaît monsieur je ne veux pas// » sans pouvoir achever son programme de phrases. Remarquant ses yeux larmoyants, l'enseignant lui suggère de reprendre son souffle en respirant profondément et expirant doucement. A l'issue de cet exercice, l'enseignant lui prodigue quelques paroles pour la réconforter et elle ré-entreprensd sa requête : « Je suis désolé Monsieur. C'est // C'est à cause// c'est à cause de mon prénom. J' veux pas// j' veux pas que mes camarades connaissent mon prénom »

L'enquêteur : « Quel est votre prénom ? »

Voyant l'étudiante silencieuse, tête baissée comme si elle venait d'encaissé un second coup, l'enquêteur prend conscience de son erreur, s'excuse et corrige sa question : « Je voulais dire : quel est votre nom de famille ? »

En cherchant dans la liste des étudiants de la section le nom qu'elle venait de lui communiquer, il entrevoit certaines raisons des difficultés dont pouvait témoigner son étudiante et tente de la soulager:

« Allons ! Allons ! Qu'est-ce qu'il a votre prénom ? C'en ai même un très... »

Smina intervient très vite : « S'il vous plaît Monsieur, parlez à voie basse. S'il vous plaît, Monsieur.»

L'enseignant à voix très basse : « Mais votre prénom est comme ceux de tout le monde. C'est même un prénom très kabyle.»

Smina : « Oui, mais considérez sa signification ! »

L'enseignant : « Qu'est-ce qu'elle sa signification ? »

Smina : « J' suis pas // j' suis pas // j'suis pas grosse/ et ce prénom pour quelqu'un qui ne me connaît pas veut dire que je suis grosse// je ne l'aime pas// je ne le veux pas// s'il vous plaît Monsieur// s'il vous plaît ne m'appellez pas avec ce prénom devant mes camarade / »

L'enseignant : « C'est promis. Je n'appellerai plus personne qu'avec son nom de famille ainsi personne ne se rendra compte de quoi que ce soit. »

Juste après les remerciements, l'étudiante enclenche sur une nouvelle requête. Smina : « C'est vrai, Monsieur, qu'on peut changer de prénom lorsqu'on est majeure ? »

L'enseignant : « Là, franchement je ne sais pas. Pourquoi ? »

Smina : « En fait// en fait/ en fait j'ai un autre prénom. C'est celui que// c'est celui que m'a donné ma mère.// Sabrina. //Ma mère m'a toujours appelée Sabrina// malgré que ma grand mère / malgré que ma grand mère paternel/ ma grand mère ne veut pas// »

L'enseignant : « Et c'est donc votre grand mère paternel qui vous a prénommer Smina ? »

Smina : « Oui. Oui/ parce que // parce que la grand mère // la grand mère à mon père// c'est comme ça qu'elle s'appelle. »

L'enseignant : « Et vous n'aimez pas trop votre grand mère ou peut-être que votre maman n'aime pas... »

Smina répond avant la fin du programme de phrase de l'enseignant : « Non !

Non ! Moi// moi/ moi, je suis jeune/ je veux un prénom comme les jeunes// enfin/ peut être que Maman// que maman/ c'est vrai/ c'est toute une histoire// c'est vrai Monsieur, c'est vrai qu'on peut changer de prénom ? // C'est vrai ? »

L'enseignant : « et vos frères, comment se prénomment-ils ? »

Smina : « c'est la même chose// c'est aussi ma grand mère// elle ne veut pas les prénoms de maman. »

L'enseignant : « Pouvez-vous en citer un, si cela ne vous dérange pas »

Smina : « non.// Ça me dérange pas. Akli// c'est le plus grand// ensuite, ensuite Sekoura// ensuite Chabane/ Sai : d / Kaci. Ensuite moi// enh ! Dites Monsieur, c'est vrai ? c'est vrai qu'on peut changer de prénom ? » (durant plus d'une heure, le temps qu'a duré l'entretien, Smina posait cette même question à plusieurs reprises.)

Akli, « Pour survivre au mauvais sort »

Rencontré dans un transport public lors d'un voyage Alger – Tizi-Ouzou durant l'été 2002, Akli, la cinquantaine, travaille dans une agence de voyage dans la ville de Tizi-Ouzou. Il est père de trois enfants : Samy, Nadia, Amel... Et il attend un quatrième. Réalisé à la fois en kabyle et en français, l'échange a duré tout le trajet.

L'échange a concerné d'abord le contenu d'une analyse publiée dans un quotidien national ce jour-là au sujet du procès de ceux impliqués dans la tragédie de la Kabylie en général, de l'assassinat de Guermah Massinissa, en particulier. Très vite, l'échange prend l'allure d'une discussion où Akli n'hésite pas à émettre des réflexions sur le choix même de la victime en raison de ce prénom même : « Je crois que le pauvre a été choisi pour son prénom » (traduction de constructions mixtes kabyle-français). En lui demandant ce que ce prénom lui suggère, il répond immédiatement en français : « le passé lointain, un mythe./.../ » Et lui faisant remarquer qu'il ne semblait pas intéressé par ce passé, il réfléchit un instant et se met à discourir en passant du kabyle au français et vis versa : « il vaut mieux regarder vers l'avenir et faire en sorte que les enfants ne soient pas condamnés à rester isolés dans l'univers de la mondialisation. Mais j'ai prénommé mes enfants Samy, Nadia, Amel. Et celui que j'attends je le prénommerai Ludmia si c'est une fille et Nadir si c'est un garçon. » (Traduction)

« Et c'est vous qui les a tous prénommés ? », demande l'enquêteur.

Réponse : « Il n'est pas question de laisser quiconque condamner mes enfants comme on l'a fait avec moi ». Après un moment de silence, il parle doucement et lentement comme pour se confier : « Mon prénom, c'est Akli. C'est ma grande mère paternelle qui m'a attribué ce prénom. Ma mère perdait souvent des enfants, les mâles en particulier. Et il paraît que c'est le mauvais sort qu'on jetait sur eux qui les emportait. On dit que la mort emporte les meilleurs. Et pour conjurer ce mal, conformément, à la croyance kabyle, on m'a

prénommé Akli. A vrai dire, ce prénom veut dire esclave, quelqu'un du plus bas niveau de l'échelle sociale sans aucune considération et que personne n'envie, pas même la mort. Je suis donc un esclave (léger sourire). Non je plaisante. On m'a prénomné ainsi pour me sauver des griffes du mauvais sort, du mauvais œil. Non, non je ne suis pas esclave. Je suis même descendant d'une famille de marabouts. »

Aimeriez-vous changer de prénom ? demande l'enquêteur.

Réponse : « Il y a un autre prénom chez les Kabyle qui est l'équivalent de Akli : c'est Arb (l'Arabe). Je préfère le mien. Non je ne veux pas changer de prénom. Mais je ne souhaite pas le perpétuer à travers ma descendance. Les temps ont changé. Les croyances aussi. » Traduction du kabyle.

Quel conseil donneriez-vous à un futur papa au sujet des prénoms ? Interroge l'enquêteur.

Réponse : « Oublier ce que l'on veut en tant que papa et penser à celui ou celle qu'on met au monde. Il ne sert à rien de donner des prénoms du bon vieux temps ou actuellement en vogue parce qu'on a telle conviction politique ou religieuse. Je crois qu'un prénom extraordinaire fera beaucoup de tort à l'enfant. » (Traduction)

En l'interrogeant sur les prénoms de ces parents, de ses grand parents, Akli se contente de dire : « Tassadit, Ramdane, Mokrane, El Mouloud, Aldjia, El Djouher... ça me rappellent la faim, le froid et les maladies. » (Traduction)

Quels éléments à retenir pour un protocole d'enquête sociolinguistique future?

Les quatre exemples d'extraits d'entretien, au-delà du fait qu'ils confirment que le prénom est aussi un contenu, voire le lieu où crises d'identités individuelles ou collectives, croyances et projections futures du porteur ou de celui qui l'attribue s'associent où « affrontent » les modèles représentationnels ambiant dans chacun des groupes sociaux, ils révèlent que lors la collecte de l'information in situ et pour ne pas être biaisée, il est préférable que le témoin ignore la mission de l'enquêteur et celui-ci se glisse parmi la population auprès de laquelle il enquête de telle sorte que ses entretiens ressemblent à des conversations ordinaires. Le pari est difficile à tenir. Pourtant, la pré-enquête réalisée, en dehors des témoins étudiants (l'enquêteur est ici enseignant), a montré qu'avec l'observation directe et participante la tâche est réalisable pour peu que les entretiens provoqués ne ressemblent pas à des interrogatoires où chacun reconnaîtra et éventuellement remplirait son rôle d'enquêteur ou d'enquêté.

En fait, à l'issue de la trentaine d'entretiens semi-provoqués réalisés dans le cadre de la pré-enquête sus-présentée, il ressort que le protocole de l'enquête sociolinguistique à réaliser doit impérativement tenir compte de l'histoire individuel non seulement du porteur mais aussi de celui qui l'attribue

et chercher autant que possible à formuler des questions incitatives à l'adresse du témoin pour libérer sa parole. Cet exercice ne peut pas se faire sans la coopération du témoin... Et c'est toute la question dans la conception de l'enquête et dans sa réalisation.

Les cas de Smina, angoissée par le contenu sémantique de son prénom ; de Massinisa, excessivement fier des références historiques de son prénom mais peiné par sa lourdeur symbolique, de Akli conscient du risque que comporte un prénom trop particulier pour celui qui va le porter et de Sonia, heureuse dans le vernis que lui procure son prénom, sont de nature à interpeller les consciences sur la nécessité de libérer l'individu des limites et des références, de tout ordre, que comporte son prénom, en lui restituant le droit de se donner un prénom une fois sa majorité est acquise. L'angoisse dont souffre Smina est, vraisemblablement, liée à une injustice sociale : le droit qu'ont les parents de disposer de leur progéniture en leur choisissant un prénom ; un prénom dont les motivations de son attribution ne sont pas toujours acceptées par le porteur...

Bibliographie

BRES J., 1999, « L'entretien et ses techniques », dans L.J. CALVET et P. DUMENT (s./d.), *L'enquête sociolinguistique*, Editions de L'Harmattan, pp.61-75.

BROMBERGER Christian, 1982, « Pour une analyse anthropologique des noms propres », dans *Langages* n°66, Ed. Larousse, pp.103-123

BOUKOUS A. , 1999, « Le questionnaire », dans L.J. CALVET et P. DUMENT (s./d.), *L'enquête sociolinguistique*, Editions de L'Harmattan, pp.15-25.

MONDADA Lorenza, 1996, « L'entretien comme lieu de négociation d'objets de discours », dans *Le questionnement social*, Textes réunis par J. RICHARD-ZAPPELLA, édité par l'IREC, Université de Rouen, pp. 219-224.

ZONABEND Françoise, 1995, « Pourquoi nommer ? », dans C. LEVI STRAUSS, *L'identité*, P.U.F., pp. 257-286.